



SOMMAIRE

- 1 LE DOSSIER : le congé-jeunesse
- 2 QUOI DE NEUF DANS LES COMMUNES? :
Promouvoir la civilité
- 3 DES JEUNES ET DES PROJETS
Un Parlement des jeunes à Moutier
- 4 LA DÉLÉGUÉE COMMUNIQUE
- 5 AGENDA

LE DOSSIER

Le congé-jeunesse, une opportunité pour s'engager ?

Avec quatre semaines de vacances par année et des projets plein la tête, c'est n'est pas toujours simple de faire un choix. Le tour de la France à vélo avec les copains, le camp de scouts avec bivouac en forêt, les vacances à la ferme avec les enfants ou la mer et les cocotiers ? Depuis 1991 et l'introduction dans le droit des obligations (article 329e) du congé-jeunesse, les jeunes peuvent désormais bénéficier de jours de congé supplémentaires pour s'engager bénévolement. En effet, le congé-jeunesse prévoit que toutes et tous les employé-e-s et apprenti-e-s de moins de 30 ans qui s'engagent bénévolement en faveur de la jeunesse ont droit à cinq jours de congé supplémentaires par année.

Demandé par une pétition du Conseil Suisse des activités de jeunesse en 1984, la création du congé-jeunesse a permis de franchir une étape importante pour la reconnaissance du travail

Edito

Nouvelle année, nouveaux projets. InfOxyjeunes débarque sur vos écrans... Sous vos yeux se déroule la toute première édition de la Newsletter de la déléguée interjurassienne à la jeunesse.

InfOxyjeunes présente les différentes initiatives en faveur des jeunes dans les communes du Jura bernois, vous informe sur les avancements en matière de politique de la jeunesse au niveau cantonal et fédéral, trace le portrait de jeunes qui font bouger leur commune. Des infos, des expériences, des projets, InfOxyjeunes fourmille de bonnes idées à exporter...

La Newsletter paraîtra deux fois par année. Elle est envoyée à toutes les communes du Jura bernois ainsi qu'aux personnes intéressées (inscription par email : dj@oxyjeunes.ch). Vos propositions de sujets ou vos annonces d'événements sont également les bienvenues.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et une excellente année 2009.

bénévole. Dans son message concernant l'encouragement des activités de jeunesse extrascolaires du 18 décembre 1987, le Conseil fédéral précise les deux buts du congé-jeunesse. Il s'agit, d'une part, de faire en sorte que les personnes actives dans des organisations de jeunesse puissent être disponibles pour y exercer leurs tâches et d'autre part, de ne pas défavoriser les apprentis et les jeunes qui sont déjà dans la vie active par rapport aux écoliers et aux étudiants. La limite d'âge pour le droit au congé-jeunesse a été fixée à 30 ans alors que la loi définit habituellement les "jeunes" comme étant les personnes âgées de 25 ans au plus. Cette extension du terme "jeune" prend en effet en compte le besoin de disposer de personnes expérimentées pour les activités de jeunesse.

Un rapport sur le travail bénévole en Suisse publiée en 2004 par l'Office fédéral de la statistique met en évidence que plusieurs études ont montrées que le congé-jeunesse ne se pratiquait guère dans l'économie, ce qui s'explique, entre autres raisons, par le fait que les directions d'entreprises ne sont pas assez au courant de

cette possibilité. Ces dernières années, le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) a intensifié ses efforts pour faire connaître le congé-jeunesse.

L'engagement bénévole pour la jeunesse peut se faire dans les domaines culturel, religieux, sportif ou politique. Le congé-jeunesse est accordé pour exercer des fonctions de direction, d'encadrement, de conseil ou pour des formations et cours de perfectionnement nécessaires à l'exercice de ces activités. Le travail bénévole doit être effectué dans le cadre d'une organisation à but non lucratif.

Le congé-jeunesse s'adresse aux personnes âgées de 16 à 30 ans. Cinq jours au maximum par an peuvent être demandés. Il est possible de prendre le congé en le scindant en journées ou demi-journées. L'employeur n'a cependant pas l'obligation d'accorder des jours de congé qui n'ont pas été pris l'année précédente. Le congé-jeunesse ne donne pas droit à un salaire, seul un dédommagement des frais peut être perçu. Cependant, certains employeurs les rémunèrent tout de même.

Pour obtenir un congé-jeunesse, il faut présenter une demande à son employeur ou maître d'apprentissage au mois deux mois à l'avance. Les apprenti-e-s doivent également demander une dispense de cours à leur établissement. Un formulaire peut être téléchargé sur le site www.csaj.ch pour faciliter les démarches.

QUOI DE NEUF DANS LES COMMUNES ?

Promouvoir la civilité: ni "plus de flics", ni caméras de surveillance

Fin 2006, Raoul Voirol, enseignant à l'école secondaire, adressait une lettre au Conseil municipal de Tramelan, dans laquelle il interpellait les autorités en leur demandant de se pencher sur le problème des incivilités dans la commune. Mandatée par l'exécutif communal, une commission

Le dossier bénévolat

A travers la réalisation d'activités bénévoles, les jeunes acquièrent une expérience et des compétences qui se révèlent souvent essentielles dans la pratique professionnelle. Pourtant, ces acquisitions peinent parfois à être reconnues dans la sphère professionnelle. Il est donc important de garder des traces des activités bénévoles réalisées afin de pouvoir par la suite attester ces acquis personnels extraprofessionnels, par exemple dans le cadre de candidatures. Pour faciliter cette démarche, l'association " avec " (Centre d'appui à la vie associative) a créé un dossier bénévolat qui permet de répertorier les expériences réalisées et propose des formulaires d'attestation prêts à l'emploi. Complété de manière régulière et systématique, ce document constitue une référence importante lors de la recherche d'un emploi.

Le dossier peut être commandé à l'adresse internet : www.dossier-benevolat.ch

Pour plus d'informations :

Conseil Suisse des activités de jeunesse : www.csaj.ch

Répertoire des camps de vacances et des postes de moniteurs en Suisse romande : <http://www.graj.ch>

Le portail suisse du bénévolat : www.forum-benevolat.ch.

a réalisé une enquête dont les résultats ont été publiés en juin 2008.

L'enquête, effectuée au moyen d'un questionnaire, a été adressée à différents groupes de personnes confrontées à des actes d'incivilité. Un groupe-cible d'adolescents a également été consulté. Les résultats mettent en évidence que l'incivilité est présente sur le territoire de la commune et qu'elle se manifeste davantage sous la forme d'atteintes aux biens et à l'environnement que sous la forme d'atteintes aux personnes. Tous les groupes de personnes interrogées sont d'avis que ce sont surtout les adolescents qui commettent des actes incivils. Si une légère augmentation des actes d'incivilité semble être observée, les personnes

interrogées estiment que c'est aussi dû au fait que les gens y sont plus sensibles que dans le passé. Pour faire face à ce problème, les moyens proposés sont principalement liés à des mesures éducatives.

La commission poursuit actuellement ses travaux afin de réaliser un état des lieux de ce qui existe



Une des affiches réalisées par la classe de Raoul Voirol.

au niveau des articles de lois, des règlements communaux et scolaires sur ce thème. Elle va également répertorier les initiatives déjà menées sur ce thème dans les écoles et par les associations. Elle définira ensuite une stratégie pour endiguer le phénomène et élaborera un catalogue de mesures concrètes pour agir contre l'incivilité.

"Les Chemins de la civilité"

Parallèlement à l'enquête, Raoul Voirol a réalisé avec ses élèves une trentaine d'affiches pour la promotion de la civilité. Elles ont été exposées pendant trois semaines dans les rues du village, sur le thème « les Chemins de la civilité » afin d'inciter la population au respect des personnes et de l'environnement. Les affiches sont prêtées pour un montant de 50 francs, indépendamment du nombre d'affiches prêtées et de la durée d'exposition. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la commune de Tramelan au 032/ 486 99 99 ou info@tramelan.ch.

DES JEUNES & DES PROJETS

Moutier a désormais son Parlement des jeunes

Depuis novembre 2008, les jeunes de Moutier et des alentours ont désormais leur Parlement des jeunes. Point de départ de ce projet, la ville de Moutier avait organisé le 10 novembre 2007 une journée Jeunesse impliquée en partenariat avec Infoclic. Ce type de journée a pour but de permettre aux jeunes et aux adultes de se rencontrer afin d'échanger leurs préoccupations. Lors de cette journée, plusieurs projets avaient été mentionnés dont la création d'un Parlement de la jeunesse.

Un groupe de travail, constitué de jeunes et d'adultes, s'est alors formé pour réfléchir à ce projet. La séance constitutive du Parlement des jeunes de Moutier a eu lieu le 8 novembre 2008 au



Les participants à la séance constitutive du Parlement des jeunes de Moutier.

Centre de jeunesse de Moutier. A cette occasion, environ soixante jeunes étaient présents pour élire un comité formé de 9 membres, qui est chargé de constituer des commissions pour l'élaboration de projets.

Les membres du comité du Parlement des jeunes élus pour une année sont: Labinot Ahmeti (17 ans), Marcelo Dias (15 ans), Edgar Medina (19 ans), Océane Gerber (12 ans), Christophe Meier (19 ans), Safet Maksuti (13 ans), Nino Fournier (14 ans), Kevin Tschan (17 ans).

Grâce à cette nouvelle institution, les jeunes disposent désormais d'une plate-forme idéale pour débattre, confronter leurs idées, prendre position, réaliser des projets et se faire entendre.

Adresse:

Parlement des jeunes
Hôtel-de-Ville 1
2740 Moutier

"Les Journées Jeunesse impliquée"

Les Journées Jeunesse impliquée sont organisées par l'association Infoclic. Le projet permet aux jeunes et aux adultes d'une même commune de se rencontrer, l'espace d'une demi-journée, pour discuter des besoins et des envies de jeunes et pour proposer des projets. Un comité d'organisation, formé de jeunes et d'adultes, est créé pour mettre en place la journée. Suite à la journée, des groupes de travail sont formés afin d'élaborer des projets.

Plus d'infos: www.jeunesseimpliquee.ch

Quelques questions à Edgar Medina, membre du Parlement des jeunes de Moutier

Edgar, tu as été élu au Parlement des jeunes de Moutier, peux-tu te présenter en quelques mots?

Je m'appelle Edgar Medina. J'ai 19 ans et j'habite en Suisse depuis 12 ans. Je suis actuellement en dernière année de formation de polymécanicien.

Le Parlement a été créé en novembre dernier. Comment allez-vous travailler maintenant avec le comité?

Nous allons travailler surtout en équipe et se réunir le plus souvent possible pour développer nos idées. Ensuite, le comité devra également préparer la prochaine séance plénière.

Quels sont les envies et les besoins des jeunes de Moutier?

Nous voulons nous faire entendre par les adultes. Nous souhaitons montrer que nous sommes capables d'élaborer un projet et de gérer un budget. Avec ce nouveau Parlement des jeunes, nous avons désormais la chance de pouvoir créer quelque chose qui nous tient à cœur.

Beaucoup de jeunes étaient présents lors de la séance constitutive, comment expliques-tu ce succès?

Je pense que ça faisait longtemps que les jeunes attendaient ce Parlement des jeunes pour avoir aussi leur place dans le monde des adultes. Nous n'avons pas manqué l'occasion pour montrer que nous sommes très motivés.

Dans le cadre de tes études, tu réalises un travail sur le Parlement des jeunes. Peux-tu nous en dire quelques mots?

Oui, je fais mon travail de fin d'apprentissage sur le Parlement des jeunes. J'ai choisi ce sujet parce que je souhaite montrer les différentes étapes d'évolution du Parlement des jeunes. Je voudrais également montrer les changements que peut apporter une telle structure pour les jeunes.



LA DÉLÉGUÉE COMMUNIQUE

Le répertoire des acteurs pour la jeunesse du Jura bernois

La déléguée a publié en novembre 2008 le répertoire des acteurs pour la jeunesse du Jura bernois. Ce document regroupe les adresses des professionnel-le-s et des personnes en contact avec les jeunes dans le Jura bernois. Le document est téléchargeable en format PDF sur le site www.oxyjeunes.ch. Une version papier reliée peut également être commandée gratuitement auprès de la déléguée à la jeunesse (dj@oxyjeunes.ch). Le répertoire est mis à jour deux fois par année. Si vous souhaitez proposer l'ajout d'informations ou faire part de modifications, prière de prendre contact avec la déléguée à la jeunesse.

24 avril 2009: Forum interjurassien à Tramelan sur le thème de la participation des jeunes avec Pierre Maudet, président de la Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse

Le 24 avril 2009 (de 16h à 20h) se tiendra à Tramelan un forum interjurassien sur le thème de la participation des jeunes. Cette manifestation, destinée en particulier aux responsables communaux, a pour objectif de développer des pistes pour encourager, promouvoir et valoriser la participation et l'engagement des jeunes dans le Jura et le Jura bernois. Différents thèmes seront abordés tels que le sport, l'animation, la culture et l'engagement politique. Pierre Maudet, président de la Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse, sera présent et s'exprimera sur l'importance d'encourager la participation des jeunes au niveau local. Plus d'informations sur cette rencontre suivront prochainement.

Les Journées romandes de l'animation socioculturelle 2009 auront lieu dans le Jura bernois

Les 11 et 12 mai 2009, Tramelan accueillera les Journées romandes de l'animation socioculturelle. La manifestation est organisée par la plateforme romande de l'animation (www.anim.ch) en collaboration cette année avec le réseau des animateurs de jeunesse du Jura et du Jura bernois. Ces journées sont destinées aux professionnel-le-s qui travaillent dans l'animation socioculturelle.

Rapport du Conseil fédéral sur la politique de l'enfance et de la jeunesse

Le Conseil fédéral a adopté en septembre 2008 [le rapport](#) « Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse » qui pose les bases pour une future politique suisse de l'enfance et de la jeunesse. Le rapport prévoit notamment la révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement des activités de la jeunesse.

Toutes les infos sur le site internet www.oxyjeunes.ch

Pour annoncer une manifestation ou un projet pour les jeunes sur le site, envoyez un mail à dj@oxyjeunes.ch.

A G E N D A

24.04.08 Forum interjurassien sur le thème de la participation des jeunes, CIP, Tramelan.

11-12.05.09 Journées romandes de l'animation socioculturelle, CIP, Tramelan.

On recherche: "Acteurs en herbe"

Dans le cadre des Journées romandes de l'animation socioculturelle, la parole sera donnée aux jeunes à travers un petit film pour qu'ils puissent réagir aux clichés qui leur sont associés. Pour cette activité, on recherche des jeunes prêts à réaliser un petit clip vidéo (max. 3 minutes) sur un thème préalablement défini. Toute personne intéressée est priée de contacter la déléguée interjurassienne à la jeunesse (dj@oxyjeunes.ch).